

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION
19 AVRIL 2018 À 10 H**

AVIS DE CONVOCATION

Le 17 avril 2018

Prenez avis qu'à la demande de la mairesse de l'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement est convoquée **le jeudi 19 avril 2018, à 10 h, à la salle du directeur, au 405, avenue Ogilvy, 2^e étage, à Montréal.** Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

(s) Danielle Lamarre Trignac

La secrétaire d'arrondissement
Danielle Lamarre Trignac



ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

10.04 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions des membres du conseil

30 – Administration et finances

30.01 Administration - Directive / Procédure / Calendrier

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1181766006

Modifier le lieu de la séance du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 1^{er} mai 2018.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1181766006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Bureau du directeur d'arrondissement , Division des relations avec les citoyens_des communications et du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier le lieu de la séance du conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension le 1er mai 2018.

Il est recommandé :
de modifier le lieu de la séance du conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension le 1er mai 2018.

Signé par Danielle LAMARRE **Le** 2018-04-06 11:47
TRIGNAC

Signataire :

Danielle LAMARRE TRIGNAC

Adjointe au directeur de l'arrondissement
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1181766006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Bureau du directeur d'arrondissement , Division des relations avec les citoyens_des communications et du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier le lieu de la séance du conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension le 1er mai 2018.

CONTENU

CONTEXTE

Le conseil d'arrondissement a fait adopter son calendrier des séances le 21 novembre 2017 par sa résolution CA17 14 0366. Pour des considérations administratives, le conseil ne pourra se tenir à la mairie d'arrondissement le 1er mai 2018, tel que cela était prévu. Il y a donc lieu, conformément à l'article 318 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), de modifier le lieu pour tenir le conseil d'arrondissement du 1er mai 2018 au Collège Reine-Marie situé au 9300, boulevard Saint-Michel, local 094 à Montréal.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA17 14 0366 - Adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2018.

DESCRIPTION

Il y a lieu de demander au conseil d'arrondissement d'approuver la modification du lieu pour la séance du conseil d'arrondissement du 1er mai 2018 qui devra se tenir au Collège Reine-Marie situé au 9300, boulevard Saint-Michel, local 094 à Montréal.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

N/A

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Avis publics dans les journaux locaux.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Articles 318, 319 et 320 de la Loi sur les cités et villes(RLRQ,C.C-19).

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lyne DESLAURIERS
Secrétaire-researchiste

Tél : 8-3681
Télécop. : 8-4066

ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-04-06

Danielle LAMARRE TRIGNAC
Chef de division / Relations avec les citoyens

Tél : 514 872-9853
Télécop. : 514 868-4066